

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 28 février 2022

Guerre en Ukraine : Pour faire face aux besoins humanitaires colossaux sur place et dans les pays limitrophes, la Croix-Rouge française a besoin d'argent et lance un appel à dons

La Croix-Rouge française lance un appel à dons financiers en soutien de la Croix-Rouge ukrainienne et du Comité International de la Croix-Rouge et toutes les sociétés Croix-Rouge qui interviennent dans les pays limitrophes, pour venir en aide à la population ukrainienne.

C'est toute la puissance du Mouvement Croix-Rouge qui se mobilise pour venir en aide aux habitants d'Ukraine avec une seule priorité : répondre aux besoins humanitaires de toutes les personnes touchées par le conflit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine.

Depuis le déclenchement du conflit ukrainien en 2014, la Croix-Rouge a renforcé sa présence dans le pays afin de contribuer à protéger et aider la population du Donbass notamment. Doté de bureaux locaux de part et d'autre de la ligne de contact (à Lugansk et Donetsk), le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) en collaboration la Croix-Rouge ukrainienne, met tout en œuvre pour répondre aux besoins urgents des habitants et aider les membres de familles dispersées à rétablir le contact dès que la situation le permettra de nouveau.

Depuis quelques jours, la situation prend une toute autre ampleur. Nous devons faire face à une urgence humanitaire qui ne cesse de s'intensifier et s'est étendue très rapidement aux pays voisins. Le commissaire Européen à l'Aide Humanitaire estime à plus de 7 millions le nombre de réfugiés qui pourraient être déplacés. La Croix-Rouge française appelle à la générosité de tous. Elle privilégie les dons financiers qui permettront d'adapter au mieux et avec agilité la réponse sur place mais aussi dans les pays limitrophes.

L'argent collecté sera destiné à répondre à l'ensemble des actions mises en place par le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Il permettra de soutenir les actions du CICR et de la Croix-Rouge ukrainienne qui aident les personnes touchées par le conflit dans la mesure où la situation en matière de sécurité le permet, en répondant aux besoins en eau, en fournissant des produits de première nécessité, du matériel médical, en apportant les premiers secours et un soutien psychosocial... puis à les aider à se relever et se reconstruire.

Il permettra également de soutenir les Sociétés nationales des pays voisins, en lien avec la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui accueillent et aident les réfugiés qui quittent l'Ukraine, en leur fournissant un abri, des biens de première nécessité ainsi que des fournitures médicales.

Les Ukrainiens auront besoin d'un soutien continu et à long terme. La priorité est de répondre le plus précisément possible aux besoins humanitaires de toutes les personnes touchées par le conflit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine. Pour répondre au plus vite et au plus près de leurs besoins, nous avons besoin de dons financiers.

**Les dons peuvent être effectués sur le web : www.croix-rouge.fr
ou par chèque à l'ordre : « Croix-Rouge française – Conflit Ukraine 2022 »
(Adresse : Croix-Rouge française, CS 20011 - 59895 Lille cedex 9)**